



P. 5

Mobilités

- Schéma des Mobilités
- Location vélo longue durée
- Savoir Rouler À Vélo (SRAV)
- Aide à l'acquisition
- La marque service Orne Odon Mobilité
- Abri vélo & borne de réparation pour les vélotafteurs
- BlaBlaCar Daily

P. 4

Focus

- Le nouveau conseil communautaire et ses commissions

P. 27

Environnement

- Création de l'association «Orne Odon Énergies»
- L'unité de méthanisation

Sommaire

P. 3

Éditorial

P. 4 - 7

Focus

- Le nouveau conseil communautaire et ses commissions

P. 8 - 9

Mobilités

- Schéma des Mobilités
- Location vélo longue durée
- Savoir Rouler À Vélo (SRAV)
- Aide à l'acquisition
- La marque services Orne Odon Mobilité
- Abri vélo & borne de réparation pour les vélotafteurs
- BlaBlaCar Daily

P. 10-12

Environnement

- Un Programme Local de Prévention pour réduire les déchets ménagers du territoire
- Quelques chiffres issus du rapport d'activité 2025
- Qualité du tri
- Factures déchets ménagers

P. 13-14

Services aux habitants

- Cybersécurité
- France Services

Imprimé par La Maison du Document
Photos : CCVOO - Imadrone / Visuels : magnific

P. 15

Aménagement du territoire

- Le gymnase de Fontaine-Étoupefour fait peau neuve
- Gestion de la voirie

P. 16 - 17

Développement économique

- Métiers vus du cœur 2026
- Fonds d'intervention artisans commerçants
- Z.A. La Croix Boucher 3

P. 18-19

Préservation des milieux

- Plantation de haies bocagères, un soutien aux exploitations
- Des actions pour lutter efficacement contre les inondations
- Travaux d'assainissement
- Favoriser la biodiversité en ville

P. 20 - 21

Tourisme

- Le Pont du Coudray s'anime !
- À noter dans vos agendas
- Festi'Vallées
- Randonnées & gravel
- Randonnées en Vallées de l'Orne et de l'Odon

P. 22

Enfance / Jeunesse

- Grandir et s'épanouir dans les Vallées
- Les premières années : éveil et sérénité
- Grandir ensemble : apprendre & découvrir
- S'affirmer et construire son avenir

P. 23 - 25

Culture

- Culture et créativité : Orne Odon Musique et Danse
- Pôle Culturel Le MOOD
- Une saison en transistion
- Les coulisses de la saison
- Le réseau BiblioO : Vos BiblioO font le mur

P. 26-27

Transitions

- Rencontres habitat
- Aide à la rénovation performante
- Création de l'association «Orne Odon Énergies»
- L'unité de méthanisation

P. 30

Annuaire des services

UNE SUGGESTION ?

Ce bulletin est le vôtre, aidez-nous à le faire évoluer. Vos remarques et suggestions sont les bienvenues !

contact@vallees-orne-odon.fr



Directeur de publication :
Rémy GUILLEUX

Rédacteur en chef :
Didier BERTHELOT

Conception et mise en page :
Aurore COSSERON

Parution :
Août 2026 - 13 000 ex

Le mot du Président



Chères habitantes, chers habitants,
Aménager un territoire, c'est penser à aujourd'hui sans jamais oublier demain. Et quand on parle de territoire, je suis intimement persuadé que sa première richesse réside dans les femmes et les hommes, les associations et les entreprises qui le font vivre. C'est fort de cette conviction que la nouvelle équipe communautaire a pris ses fonctions en avril dernier. Renouvelée dans sa composition, elle s'inscrit pleinement dans la continuité du travail engagé au cours des mandats précédents. Notre responsabilité est de poursuivre les engagements pris, de mener à leur terme les projets en cours, de les valoriser et de préparer sereinement l'avenir.

Mais notre volonté ne se mesure pas uniquement aux équipements et aux services que nous souhaitons développer. Elle repose aussi sur une méthode. Nous sommes convaincus qu'un territoire évolue et se construit durablement dans le dialogue avec les communes et les habitants, à travers l'élaboration de projets utiles, réalistes et partagés. C'est cette exigence qui guidera notre action.

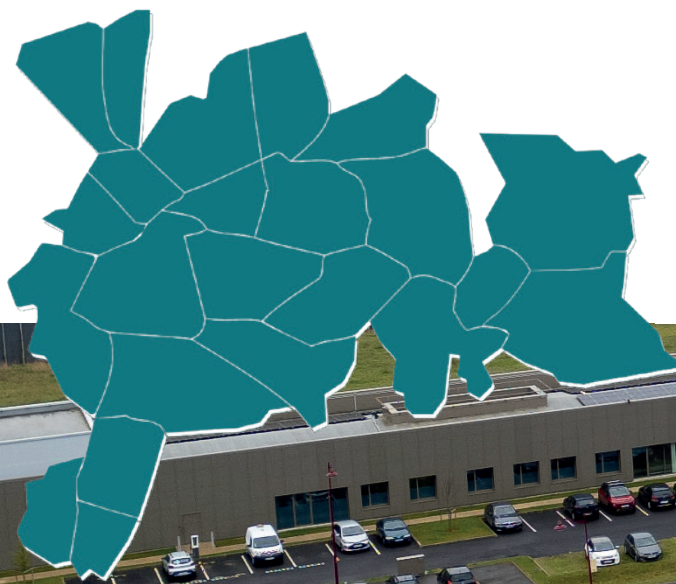
Elle se retrouve dans les grands rendez-vous qui nous attendent : l'ouverture du prochain MOOD, l'avancement du pôle mutualisé de Saint-Martin-de-May, le développement de la méthanisation, ou encore notre politique en faveur des mobilités douces, à laquelle ce magazine consacre un dossier central. Autant de projets qui répondent à une même ambition : améliorer le quotidien des habitants tout en préparant les transitions de demain.

Car les défis qui s'imposent à nous, qu'ils soient climatiques, énergétiques ou démographiques, nous invitent à agir avec lucidité et responsabilité. Adapter nos équipements, accompagner notre jeunesse, développer les services de proximité, favoriser les mobilités, soutenir la culture ou produire localement une énergie renouvelable autant d'action qui participent à une même vision : celle d'un territoire qui anticipe plutôt que de subir.

Au fil des pages de ce magazine, vous découvrirez ces projets, mais aussi les nombreuses actions menées chaque jour par les élus et les agents de notre Communauté de Communes.

Excellente lecture et très belle rentrée à chacune et à chacun.

Rémy GUILLEUX
Président





Président
**Rémy
GUILLEUX**
*Aménagement du
territoire, urbanisme,
droit des sols*



**Henri
GIRARD**
*Développement
économique, emploi,
France Services*



**Emmanuel
MAURICE**
*Finances, Pacte
financier & fiscal*

**Martine
PIERSIELA**

*Petite enfance,
enfance, jeunesse*



**Didier
BERTHELOT**

*Culture, évènementiel,
communication,
mutualisation*



**Elodie
PASQUET**

*Tourisme,
promotion du
territoire*



**Alain
MAUGER**

*Cycles de l'eau,
GEMAPI*



**Olivier
PINEL**

*Transitions
& mobilités*



**David
GUESNON**

*Bâtiments
& équipements
(construction et entretien)*



**Eric
BURNEL**

*Voiries & liaisons douces
(construction et
entretien)*



**Philippe
LANDREIN**

*Collecte & valorisation des
déchets ménagers,
déchèteries*



Les 11 commissions & un conseil d'exploitation

Commission N°1

Développement
économique · Emploi ·
France Services



Commission N°2

Aménagement du
territoire · Urbanisme ·
Droit des sols



Commission N°3

Finances · Pacte
financier & fiscal



Commission N°4

Transitions & Mobilités



Commission N°5

Petite enfance
· Enfance · Jeunesse



Commission N°6

Cycles de l'eau · Eau
potable · Assainissement
collectif et non collectif ·
GEMAPI



Commission N°7

Culture · Évènementiel



Commission N°8

Communication ·
Mutualisation avec les
communes



Commission N°9

Tourisme · Promotion du
territoire



Commission N°10

Voiries & liaisons douces
(construction et entretien)



Commission N°11

Bâtiments & équipements
(construction et entretien)

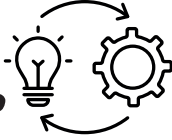


Conseil d'exploitation

Collecte et valorisation
gestion de la compétence
collecte, traitement et
valorisation des déchets
ménagers et assimilés

Commissions

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Les commissions ont pour **objectif principal** de **préparer la décision politique**. Elles constituent un **espace de concertation privilégié entre élus**, favorisant les **échanges**, la **confrontation** des points de vue et la **construction collective** des projets.

En mobilisant l'expertise des élus et des services, elles visent à **améliorer la qualité et la pertinence des décisions prises**. Enfin, elles permettent d'**impliquer un plus grand nombre d'élus** dans la mise en œuvre des politiques communautaires, en renforçant le partage des enjeux et leur participation active à l'action intercommunale.

Articulation DES INSTANCES

1

Commission
analyse
& propositions

2

**Bureau
communautaire**
arbitrage · préparation
· décision

3

**Conseil
communautaire**
décision finale

Définition

Les **commissions** sont des instances de travail internes à une Communauté de Communes. Elles permettent d'examiner, préparer et approfondir les dossiers relevant des différentes compétences de l'intercommunalité avant leur passage en instance décisionnelle (bureau communautaire, conseil communautaire).

Elles n'ont **pas de pouvoir décisionnel**, mais jouent un rôle essentiel d'analyse, de proposition, de concertation et de débat.

Liste des commissions et du conseil d'exploitation page 5.



Statuts DES PARTICIPANTS

- Des **élus communautaires** désignés par le conseil
- Un **vice-président** qui anime la commission
- Des **techniciens / agents** de la collectivité qui apportent une expertise technique

Déroulement DES COMMISSIONS

1

Présentation des dossiers par le Vice-Président ou les services

2

Échanges et débats entre élus

3

Formulation d'avis, de propositions ou d'orientations

Comment ÇA FONCTIONNE ?

ORGANISATION



Réunions régulières selon les besoins



Convocation par le VP vice-président



Ordre du jour défini en amont



PRODUCTION



Avis consultatifs



Propositions de décisions



Orientations stratégiques



En RÉSUMÉ

Les commissions sont des **espaces essentiels de travail et de préparation** qui permettent aux élus :

- d'échanger sur les enjeux intercommunaux
- de co-construire les politiques publiques
- de prendre des décisions éclairées au niveau communautaire

Actes administratifs

Retrouvez l'ensemble des :

- décisions,
- délibérations,
- arrêtés
- etc.

Sur :

vallees-orne-odon.fr/la-cdc/actes-administratifs

ou via l'application



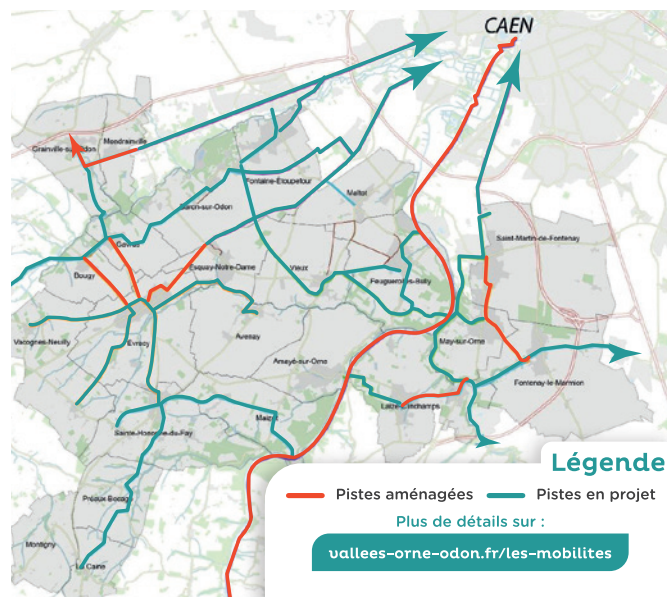
Schéma des Mobilités

En 2023, la Communauté de Communes s'est dotée d'un Schéma des Mobilités, document stratégique guide de l'action de la collectivité.

Quatre objectifs principaux sont définis dans ce document :

- structurer et promouvoir des modes de déplacement quotidiens plus durables et adaptés aux besoins des usagers
- devenir un territoire périurbain de référence en matière cyclable
- expérimenter des initiatives innovantes de mobilité
- promouvoir et sensibiliser à l'usage des offres de mobilités existantes

La réponse à ces objectifs constitue la stratégie du territoire en matière de facilitation et de décarbonation des mobilités quotidiennes. De la création de pistes cyclables à la promotion du covoiturage, chaque action de la Communauté de Communes en matière de mobilité vise à répondre à l'un de ces objectifs.



Location vélo longue durée

Depuis décembre 2025, la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon (CCVOO) propose un service de location longue durée de vélo électrique. Ce dispositif permet à toute personne habitant ou travaillant sur le territoire communautaire de louer un vélo électrique classique ou longtail pour une durée de 6 mois.

Ce dispositif connaît un engouement important qui nous a conduit à élargir notre flotte, en passant de 29 à 36 vélos disponibles à la location.



Savoir Rouler À Vélo (SRAV)

La Communauté de Communes continue l'opération SRAV, mise en place en 2023, aux côtés de Fabien VOISIN (Smooth Biking School).

Le SRAV en quelques chiffres

- **300** élèves participent chaque année à l'opération SRAV, pour gagner en autonomie et en confiance pour leurs déplacements à vélo avant leur entrée au collège
- **16** classes de **13** écoles du territoire participent à l'opération

Des résultats encourageants

- Les enfants ayant participé à l'opération continuent de faire des trajets à vélo avec leurs parents : des randonnées cyclables ou tout simplement des trajets pour aller à l'école !

À la fin du CM2 et grâce au SRAV, les enfants gagnent en endurance, en maîtrise et les règles de sécurité à vélo sont acquises. Au-delà de la pratique du vélo, cette opération permet même d'apporter une bonne cohésion de groupe à une classe !

Aide à l'acquisition

A vos vélos !

Le coût du carburant augmente et vous réfléchissez à vous acheter un vélo pour son utilisation au quotidien ? Vous avez déjà un vélo mais ne savez pas comment le réparer ?

La CCVOO renouvelle les 2 dispositifs suivants :

- **Aide à l'acquisition de vélos**
Vélo classique, roue de vélo motorisée, vélo cargo, pliant, vélo adapté, neufs ou d'occasion, vous pouvez bénéficier d'une aide jusqu'à 300 € selon votre dossier
Depuis 2022, 299 aides à l'acquisition ont déjà été accordées pour un total de plus de 50 000 €

- **Aide à la réparation de vélos**
Sur présentation d'une facture, la Communauté de Communes vous rembourse jusqu'à 50 € pour toute remise en état et en sécurité de votre vélo (frein, éclairage, roue voilée, dérailleur, sonnette...)



La Marque services Orne Odon Mobilités

Une offre de services pour vous accompagner dans toutes vos mobilités, intégrant :

Service de location de vélos

Aide à l'acquisition d'un vélo

Aide à la réparation d'un vélo

Savoir Rouler À Vélo

BlaBlaCar Daily

Location Solidaire

Bourse au permis

Vélo-Égaux



vallees-orne-odon.fr/les-mobilités

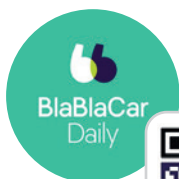
Contactez-nous :
02 31 73 11 98
te@vallees-orne-odon.fr



Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo !



BlaBlaCar Daily



Covoiturez depuis / sur / vers notre territoire

Le partenariat entre la Communauté de Communes et BlaBlaCar Daily continue en 2026. L'incitation au covoiturage s'inscrit dans une stratégie politique globale visant à faciliter les mobilités pour tous sur notre territoire et répond également à l'ambition de transition écologique.

Avec le soutien de la Communauté de Communes, le covoiturage est un mode de déplacement simple et économique, pour tous, les trajets ayant pour point de départ ou d'arrivée le territoire communautaire.

Pensez à covoiturer !



Abris vélo & borne de réparation pour les « vélotaffeurs »

Nouveaux équipements au Pont du Coudray !

La CCVOO poursuit le déploiement de son Schéma des Mobilités et renforce les solutions de déplacement du quotidien en installant :

- une station de réparation et de gonflage en libre accès
- 4 abris vélos sécurisés (fermeture par cadenas)

Ces équipements répondent directement à vos besoins, notamment pour celles et ceux qui se rendent chaque jour à Caen et souhaitent stationner leur vélo en toute sécurité, y compris la nuit.

Un règlement d'usage est affiché sur chaque abri pour garantir un fonctionnement simple, sécurisé et respectueux pour tous.

Avec ces nouvelles installations, nous poursuivons notre engagement pour des mobilités plus durables, pratiques et adaptées à notre territoire.

N'hésitez pas à contactez le service pour nous dire, où il serait judicieux d'installer de nouveaux équipements vélo sur le territoire.



Renouvellement de l'avantage pour les covoitureurs :

Covoiturage 100% gratuit !

En septembre et en janvier, le covoiturage est désormais 100% gratuit grâce au soutien de la collectivité.

N'hésitez pas à profiter de ces moments pour découvrir ce mode de déplacement !

Un Programme Local de Prévention pour réduire les déchets ménagers du territoire

À l'échelle du Syvedac

Les champions du zéro déchet : c'est vous !

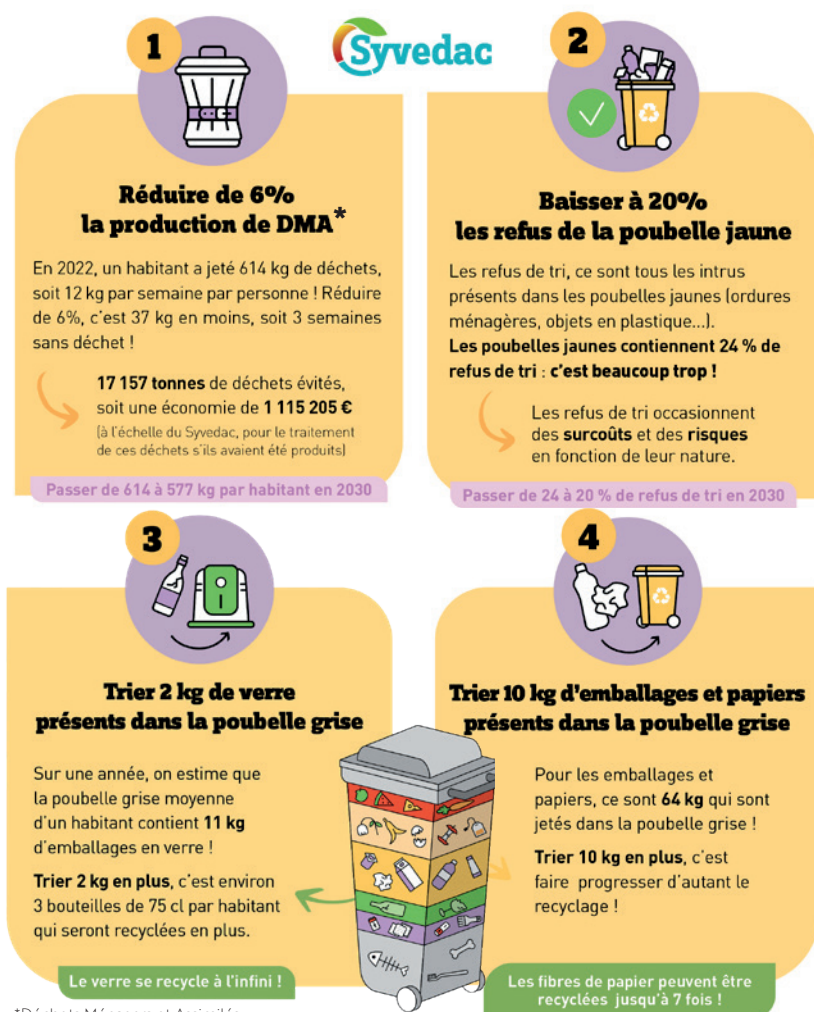
Réduire nos déchets est un défi collectif qui ne peut être relevé sans l'implication de chacun. Grâce à vos efforts, les gestes de prévention progressent chaque année : compostage des déchets alimentaires, recours au réemploi, réparation des objets, limitation des produits jetables ou encore meilleure gestion des achats du quotidien.

Les élus et les équipes du territoire tiennent à remercier chaleureusement l'ensemble des usagers pour leur participation et leur engagement au quotidien. Ensemble, nous démontrons qu'il est possible d'agir localement pour un territoire plus durable et plus responsable.

La CCVOO développe le réemploi en déchèterie

Depuis le 1er janvier 2026, les zones réemploi dans les déchèteries de Sainte-Honorine-du-Fay et de Baron-sur-Odon sont accessibles aux usagers. Lors de votre passage en déchèterie, vous pouvez :

- déposer des objets en bon état que vous souhaitez donner
 - récupérer des objets laissés par d'autres, gratuitement et sans échange obligatoire
- L'accès est inclus dans votre passage habituel en déchèterie et est comptabilisé sur votre badge d'accès.

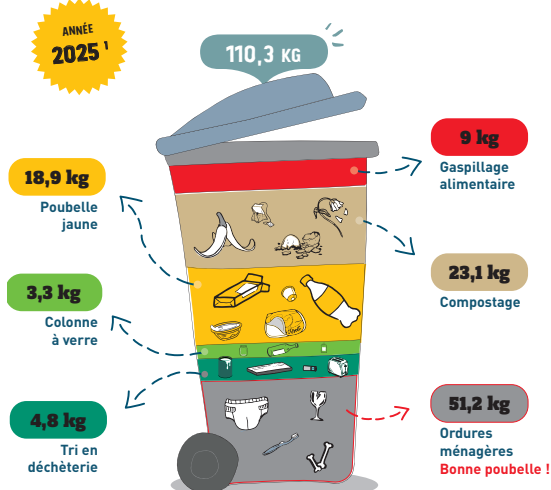


*Déchets Ménagers et Assimilés

Quelques chiffres issus du rapport d'activité 2025

Autopsie de la poubelle grise d'un habitant du territoire de la Cdc Vallées de l'Orne et de l'Odon

(répartition par flux de déchets évitables en kilogramme)



¹ Caractérisations effectuées sur 2 échantillons en novembre 2025. Tonnages de référence pour ce graphique : 2024.

Quantités de déchets collectés sur le territoire² :

5795 Tonnes

Déchets des déchèteries
327 kg / habitant

1175 Tonnes

Emballages & papiers graphiques
66 kg / habitant

1892 Tonnes

Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)
107 kg / habitant

657 Tonnes

Verre
38 kg / habitant

- 119 T de DMA³

²Le territoire compétent est composé de l'ensemble des communes du territoire intercommunal sauf Saint-Martin-de-May, Fontenay-le-Marmion et Laize-Clinchamps, soit 17 718 habitants en 2025 (Source : INSEE)

³ Déchets Ménagers et Assimilés Par rapport aux tonnages collectés de l'année 2024

Qualité du tri :



25,8% objectif < 20 %

Taux d'erreurs de tri dans les bacs jaunes et Points d'Apports Volontaires (PAV)
17 kg / habitant



Promotion du compostage :

199 composteurs distribués

23 sessions d'informations

3 tonnes d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) évitées !

Qualité du tri

Le Syvedac a coordonné des actions de terrain en 2025 – 2026 sur les communes d'Amayé-sur-Orne, Avenay, Maizet, Feuguerolles-Bully, Cavirus, Baron-sur-Odon, Bougy.

Les étapes du plan d'actions

- 1- **Analyse** des poubelles jaunes et noires des communes sélectionnées
- 2- **Suivi de collecte** : identification des bacs qui contiennent des erreurs de tri
- 3- **Sensibilisation** en porte-à-porte des bacs précédemment identifiés en rouge et orange. *Les étapes 2 et 3 sont menées deux fois sur chaque commune*
- 4- **Analyse** des poubelles jaunes pour contrôler l'efficacité des actions menées

Résultat du plan d'actions

Tout d'abord, les ambassadeurs du tri ont été bien accueillis par les habitants : **un grand merci !**

Les 4 améliorations pour poursuivre l'optimisation du tri, dans le bac jaune :

- ne pas imbriquer les déchets les uns dans les autres
- pas de déchets en sac
- pas de déchets d'hygiène (essuie-tout, mouchoirs, couches...)
- uniquement des emballages

Vous imbriquez les emballages car vous n'avez pas assez de place dans votre bac jaune ? Deux solutions : demander un bac plus grand (ça ne vous coûtera pas plus cher) ou mettre des sacs transparents à côté de votre bac.

Prenez les devants ! Le Syvedac va renouveler ces actions en 2027...



Une question sur le tri ?

Contactez le service déchets ménagers au 02 31 73 11 98.



Factures déchets ménagers

Activer la mensualisation en toute autonomie

Créer votre compte sur ecocito vous donne accès à un ensemble de fonctionnalités pour gérer, en toute autonomie, vos démarches liées aux déchets.

Collectes

Voir et consulter vos collectes en temps réel



Démarches

Effectuer diverses demandes auprès du service déchets

Obtention E-badge

Pour accéder aux déchèteries (particuliers seulement)



Facturation

Vos factures dématérialisées et payables en ligne

Suivi des passages

Voir le nombre d'entrée en déchèteries



Mensualisation

Activer la mensualisation des factures.

D'autres services à venir...

Votre compte ecocito

Un service déchets plus proche de vous.

Accédez à l'ensemble du suivi de votre compte déchets ménagers et réalisez vos démarches en toute simplicité !



Activez la mensualisation des déchets ménagers en toute autonomie via votre espace usager !

vallees-orne-odon.ecocito.com

Si c'est un emballage c'est dans le bac de tri !

Aujourd'hui, tous les emballages se trient ! Sur notre territoire, le geste de tri est bien ancré. Pourtant, de nombreux emballages finissent encore par erreur dans la poubelle grise (avec les ordures ménagères). C'est un immense gâchis : ces emballages peuvent être recyclés et ainsi limiter l'exploitation de nouvelles matières premières.

Pour simplifier le tri et faire progresser le recyclage, le Syvedac lance une grande campagne de sensibilisation aux côtés de Citeo.

Focus sur 3 emballages du quotidien

Des doutes persistent, et pourtant, ces 3 emballages ont leur place dans la poubelle jaune et ne doivent plus être jetés dans la poubelle grise :

- **La boîte à pizza** : même grasse, tant qu'elle est bien vidée de ses restes, elle se recycle !
- **La barquette en plastique** : qu'elle ait contenu du surimi, de la crème glacée, du beurre, ou des fruits et légumes... on la trie avec son couvercle.
- **Le film plastique** : comme celui qui regroupe des bouteilles de lait ou d'eau, les boîtes de conserve ou les rouleaux de papier toilette, il se recycle parfaitement.

Comment ça fonctionne?

Chaque emballage jeté dans la poubelle jaune est acheminé vers Normantri à Colombelles, le centre de tri qui sert à séparer et à conditionner les emballages et papiers par matière (acier, alu, plastique clair ou opaque, carton...). Chaque matière est ensuite expédiée vers son usine de recyclage. **Trier plus, c'est donc plus de recyclage** et moins de matières premières puisées dans la nature pour fabriquer des emballages. **C'est aussi réduire le volume des ordures ménagères**, dont le traitement coûte plus cher, permettant ainsi de maîtriser davantage les dépenses pour la collectivité.

Objectif : moins de doute et plus de tri !

Ensemble, trions plus simplement ! Le Syvedac et votre collectivité s'associent pour vous guider au quotidien et faire progresser le recyclage sur notre territoire.

Un doute, une question ? Ne cherchez plus !

L'application Guide du tri de Citeo vous donne la réponse en un clic. Retrouvez aussi toutes les infos pratiques sur syvedac.org.



Le saviez-vous ?

Le Syvedac examine de près le contenu de nos ordures ménagères grâce à des analyses régulières de leur composition. Le verdict ? Encore **22% des emballages se retrouvent dans la poubelle grise**. Rappelons le bon réflexe : dès qu'il s'agit d'un emballage, je le trie dans mon bac ou sac jaune : bien vidé et sans l'emboîter !



CITEO

GUIDE
DU TRI
CITEO

Cybersécurité

Protégez vos données en quelques gestes simples

Attention : tout le monde est concerné !

Aujourd'hui, les pirates informatiques ciblent les particuliers au quotidien. Un simple clic peut suffire à compromettre :

- vos comptes
- vos données personnelles
- votre argent



Les arnaques les plus courantes

- **Faux emails** (impôts, banque, Ameli...) : vous saisissez vos identifiants... ils sont récupérés
- **SMS frauduleux** : un lien vous piège pour voler vos données
- **Faux conseiller bancaire** : il vous appelle et vous demande vos codes
- **Piratage de comptes** : votre messagerie ou vos réseaux sociaux sont détournés



Les bons réflexes

- ☐ Utilisez des mots de passe solides : longs, uniques, différents pour chaque compte
- ☐ Activez la double authentification : une protection supplémentaire indispensable
- ☐ Méfiez-vous des messages suspects : ne cliquez pas sur des liens inconnus ne communiquez jamais vos codes
- ☐ Faites les mises à jour : elles corrigent les failles de sécurité
- ☐ Sauvegardez vos données sur au moins deux supports différents, pour palier au piratage ou à la panne



Posez-vous les bonnes questions

Si un message vous met la pression : **prenez le temps de réfléchir !**

Un organisme officiel ne vous demandera jamais :

- vos mots de passe
- vos codes bancaires
- une action urgente sans vérification



EN CAS DE DOUTE

- Ne cliquez pas
- Appelez directement l'organisme concerné
- Demandez conseil à un proche



cybermalveillance.gouv.fr

LA CYBERSÉCURITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

DE SIMPLES HABITUDES PEUVENT ÉVITER LA MAJORITÉ DES PIRATAGES !

France Services

Un service ouvert à tous, gratuit et à votre écoute

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Les espaces France Services vous accueillent à Évreacy (au siège de la CCVOO) et à la mairie de May-sur-Orne (Saint-Martin-de-May).

Ouverts à tous, ces services gratuits vous permettent de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, dans un cadre bienveillant et confidentiel.

Ici, pas de plateforme impersonnelle :

Vous êtes accueilli par des conseillers disponibles, à l'écoute, qui prennent le temps de comprendre votre situation et de vous guider pas à pas.

En 2025, c'est près de 3 000 accompagnements France Services réalisés à Évreacy et près de 6 000 à May-sur-Orne (Saint-Martin-de-May).

Que ce soit pour une demande auprès de la : CAF, CPAM, MSA, MDPH, CARSAT ou de France Travail, vous pouvez obtenir des informations, être aidé dans vos démarches ou suivre vos dossiers en toute simplicité.

France Services, c'est avant tout un service de proximité qui place l'humain au cœur de l'accompagnement, afin de faciliter l'accès aux droits pour tous les habitants du territoire.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet :

www.vallees-orne-odon.fr



Permanences France Services

Évreacy & May-sur-Orne (Saint-Martin-de-May)

Service neutre et gratuit à la population !

Vous souhaitez démarrer des démarches avec une structure, mais vous ne savez pas par où commencer ni où vous renseigner ? C'est peut-être l'un de nos partenaires !

Les Maisons France Services (FS) d'Évreacy et de May-sur-Orne (Saint-Martin-de-May) accueillent des permanences visant à vous accompagner dans vos démarches de tous les jours.

Évreacy

- **Carsat Santé** : le mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
- **Mission Locale** : le lundi semaine impaire de 9h à 12h30
- **Soliha** : 1^{er} mercredi du mois de 9h à 12h30
- **Conseiller numérique** : le jeudi de 9h à 12h30
- **Biomasse** : 2^{ème} jeudi du mois pair de 14h à 17h
- **DGFIP** : les 22 avril et 13 mai 2026 de 9h à 12h et de 14h à 17h

May-sur-Orne (Saint-Martin-de-May)

- **Mission locale** : les vendredis matins et 1 mardi sur 2
- **Mission locale entreprise** : 1 lundi sur 2
- **Conseillers numérique** : les jeudis après-midi
- **Biomasse** : 1 jeudi après-midi par mois
- **Soliha** : 1 mardi matin par mois
- **DGFIP** : lors des campagnes de Déclaration de Revenus
- **CAF** : 1 jeudi sur 2 & à la demande
- **CD14** : à la demande

Nous suivre sur Facebook, ou sur PanneauPocket, ça sert à quoi ?

En suivant nos pages Facebook, ou PanneauPocket, vous pourrez accéder facilement aux informations et actualités qui concernent votre Communauté de Communes, ainsi que ses services.

Pour France Services, nous publions la présence des différentes permanences, afin que vous puissiez vous organiser pour y assister ou prendre contact avec notre partenaire pour programmer un rendez-vous, mais également vous inscrire à des ateliers (ex : ateliers numériques).

N'attendez plus et rejoignez-nous sur Facebook !



Le gymnase de Fontaine-Étoupefour fait peau neuve



La Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon poursuit son programme de modernisation des équipements sportifs. Le gymnase de Fontaine-Étoupefour a bénéficié d'importantes rénovations pour offrir aux usagers un cadre de pratique plus sûr, plus confortable et plus économe.

Un nouveau sol pour la performance

L'année dernière, l'aire de jeux a été entièrement rénovée pour un montant d'environ 160 000 €. Le revêtement précédent, qui présentait des défauts de surface et des décollements, a laissé place à un sol moderne répondant aux exigences de sécurité et de confort des clubs sportifs et des scolaires.

Un passage au «tout LED» pour l'efficacité énergétique

Cette année, la collectivité franchit une nouvelle étape avec le remplacement complet de l'éclairage intérieur et extérieur. Les anciens tubes fluorescents, devenus obsolètes et sujets à des pannes récurrentes, ont été remplacés par la technologie LED pour un investissement de 85 000 €.

Cette mise aux normes sportives apporte des bénéfices concrets :

- **Meilleure visibilité** : un éclairage plus homogène et performant pour les sportifs
- **Économies d'énergie** : une réduction significative de la consommation électrique du bâtiment
- **Engagement durable** : un équipement plus fiable nécessitant moins de maintenance

Avec un sol rénové et un éclairage haute performance, la Communauté de Communes pérennise cet équipement de proximité au service de la vie associative et de la jeunesse de notre territoire.

Gestion de la voirie

Une planification rigoureuse pour nos infrastructures

La CCVOO poursuit une gestion rigoureuse de son réseau routier, afin d'en assurer l'entretien et la pérennité.

Un diagnostic complet des voiries a permis de définir les priorités d'intervention selon des critères objectifs : l'état de dégradation des chaussées et le niveau de fréquentation des axes concernés.

Avant chaque chantier, les travaux programmés font l'objet d'une vérification sur le terrain par le maître d'œuvre et les services techniques. Une visite finale est également réalisée avec le Vice-président en charge de la voirie.

Enfin, la Commission Voirie valide la programmation définitive des travaux, garantissant une décision concertée avant le lancement des opérations.

La CCVOO assure la gestion et l'entretien d'un réseau de près de **250 km** de voirie répartis sur l'ensemble du territoire communautaire.

Ce patrimoine essentiel au quotidien des habitants nécessite une attention constante, afin de garantir la sécurité des usagers et la qualité des déplacements.

Pour répondre à ces enjeux, la Communauté de Communes consacre chaque année un budget d'environ **400 000 € HT** aux travaux de voirie.

Cet investissement permet d'assurer l'entretien régulier des routes, de programmer les interventions prioritaires et de préserver durablement ce réseau au service de tous.





Métiers vus du cœur 2026

Visites & découvertes des entreprises du territoire

Cette année encore, plus de 200 élèves en classe de 4^{ème}, au collège Paul Verlaine d'Évrecy, ont pu visiter une trentaine d'entreprises du territoire.

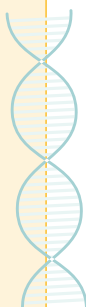
Durant deux matinées et par petits groupes, ils ont ainsi pu découvrir différents métiers et échanger avec des professionnels sur les spécificités de leurs métiers.

Nous souhaitons remercier le collège d'Évrecy, l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie et Parcours Métier Normandie qui ont été copilotes de cette édition, ainsi que tous les établissements qui ont ouvert leurs portes et donné de leur temps pour permettre à nos collégiens de découvrir leurs métiers et leurs entreprises.



Entreprises accueillantes sur le territoire :

- CCVOO
- Crédit Agricole
- Ehpad Korian
- Eurofins
- Biomed
- Familles rurales
- Floralie (restaurant)
- France Services
- Gendarmerie
- Glasson
- Tapisserie
- Intermarché
- Jamard
- JM Plomberie
- Mairie Évrecy
- Meule de Pierre
- Pôle Santé
- Saur



Zoom sur la visite d'Eurofins Laboratoire de Biologie Médical d'Évrecy

Pour la 2^{ème} fois, les élèves ont pu réaliser une visite exceptionnelle du laboratoire médical Eurofins qui reçoit et réalise des analyses de prélèvements (sang, urines, selles) provenant de la Basse-Normandie. Sur place, ils ont pu découvrir l'accueil du laboratoire, comprendre le fonctionnement des prélèvements réalisées sur rendez-vous, et surtout pénétrer dans l'espace technique où s'effectuent les analyses.

Les machines utilisées, les étapes du traitement des échantillons et même les boîtes de Petri servant à la recherche de certaines maladies n'ont plus de secret pour eux !

Une immersion concrète et captivante qui a permis aux collégiens de mieux comprendre l'importance de ces métiers essentiels à la santé publique.

Vous êtes une entreprise et vous souhaitez faire partie de la prochaine édition 2027 ? Faites-le nous savoir !



Métiers vus du
Vallées de l'Orne et de l'Odon



Fonds d'intervention artisans commerçants

Aide & soutien aux artisans et commerçants des centres bourgs

La Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon dispose d'un Fonds d'intervention pour les artisans et les commerçants du territoire installés en centre bourg. Il s'agit d'une subvention allouée par la Région Normandie et la Communauté de Communes.

Vous êtes ÉLIGIBLE ?

Vous possédez un commerce sédentaire installé dans le centre d'une commune du territoire ? Vous êtes un artisan indépendant assimilé au commerce de proximité, avec nécessairement une devanture commerciale ?

L'entreprise doit avoir

- un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros
- une surface inférieure à 400m²
- au moins 3 années d'existence
- pour clients des particuliers (principalement)



Projets soutenus (liste non exhaustive) :

- la modernisation des locaux d'activité et le renouvellement d'équipements professionnels, dans un but de soutien ou de développement des activités, de maîtrise de l'énergie et d'élargissement de l'usage numérique
- la rénovation des vitrines et enseignes
- la sécurisation et l'accessibilité à tous les publics
- l'aménagement des véhicules de tournée (hors coût d'acquisition).



Z.A. La Croix Boucher 3

Commercialisation de la tranche 3

La Communauté de Communes propose 3,6 hectares de terrains d'activités viabilisés sur la 3^{ème} tranche de la zone d'activité, La Croix Boucher à Évrecy. La commercialisation des parcelles s'articule autour de deux modalités, selon le choix de l'entreprise :

- une cession au prix de 60 € par m²
- un bail à construction avec sortie inversée, au prix de 45 € par m²



Depuis 2020, **plus de 550 entreprises** ont été créées ou accueillies sur le territoire. **Vous aussi, participez à cette dynamique !** Contactez le service développement économique au **02 14 99 01 20**.





Plantation de haies bocagères, un soutien aux exploitations

Une opportunité pour les agriculteurs

En reconstituant un maillage bocager, les haies permettent de protéger les cultures et les sols face aux aléas climatiques, notamment le vent, l'érosion et les fortes chaleurs. Elles favorisent également la biodiversité en offrant un habitat précieux à de nombreuses espèces auxiliaires, contribuant ainsi à une meilleure régulation naturelle des ravageurs.

Au-delà de ces bénéfices écologiques, les haies jouent un rôle agronomique essentiel en améliorant la fertilité des sols et en favorisant l'infiltration de l'eau. Elles participent aussi au stockage du carbone, inscrivant l'exploitation dans une démarche concrète de lutte contre le changement climatique.

Ce programme s'accompagne d'aides techniques et financières, facilitant la mise en place et le suivi des plantations.

Il valorise également l'image de l'agriculture auprès du grand public, en montrant un engagement tangible pour des pratiques durables.

Enfin, les haies peuvent représenter une ressource supplémentaire, notamment pour le bois énergie ou le paillage. S'engager dans ce dispositif, c'est investir dans un système agricole plus résilient, durable et valorisé sur le long terme.

i

Hiver 2025-2026

- 7,5 km de haies plantées
- 1 mare créée
- 6 mares restaurées

Une démarche dynamique, générant des ressources et renforçant une gestion plus durable de l'eau sur le territoire de la CCVOO.

Une mare à restaurer ou à créer près de chez vous ? Contactez-nous : gemapi@vallees-orne-odon.fr



Des actions pour lutter efficacement contre les inondations



Privilégier les solutions fondées sur la nature

Les fossés, talus et mares, jouent un rôle essentiel dans la lutte contre le ruissellement et les inondations.

Les fossés permettent de collecter et de ralentir les eaux de pluie, favorisant leur infiltration dans le sol plutôt que leur écoulement rapide vers l'aval. Les talus agissent comme des freins naturels, réduisant la vitesse de l'eau et limitant l'érosion des sols agricoles.

Les mares, quant à elles, servent de zones de stockage temporaire en retenant les excédents d'eau lors des épisodes pluvieux intenses.

Ensemble, ces aménagements contribuent à atténuer les pics de crue et à protéger les zones habitées. Ils participent également à la recharge des nappes et à l'amélioration de la qualité de l'eau.

Ces dispositifs représentent une solution efficace, écologique et adaptée aux enjeux de nos territoires.



Assainissement

Un service discret mais essentiel

La Communauté de Communes assure une mission essentielle pour la qualité de vie des habitants et la préservation de l'environnement : la gestion de l'assainissement des eaux usées. Ce service s'appuie sur un réseau de 220 km de canalisations, soit l'équivalent de la distance entre Évrecy et Paris, permettant de collecter et d'acheminer les eaux usées jusqu'aux sites de traitement.

Le territoire compte 10 stations d'épuration, qui traitent chaque année 1 907 120 m³ d'eau, soit l'équivalent de 760 piscines olympiques. Ces équipements permettent de dépolluer l'eau avant son retour dans le milieu naturel.

Un enjeu important pour le bon fonctionnement de ces installations est la réduction des eaux parasites, provenant des eaux pluviales, qui s'infiltrent dans les réseaux d'eaux usées.

Pour limiter ce phénomène, chaque habitant peut agir en s'assurant que l'eau de ses gouttières n'est pas rejetée dans le réseau d'assainissement collectif : jardins de pluie, noues paysagères, récupération de l'eau... Des gestes simples qui contribuent à améliorer la qualité des traitements de nos stations et à rendre l'eau à nos sols fragilisés par le réchauffement climatique.



Comparatif

215 m de canalisation remplacés à Maltot en 2026 soit la longueur de 2 terrains de foot !

Les travaux de mise en conformité ou de déconnexion des eaux pluviales peuvent être intégralement pris en charge, contactez-nous : 02 61 67 04 06
assainissement@vallees-orne-odon.fr



Favoriser la biodiversité en ville

Le programme Piqu'en ville à Vieux avec le GMN

Le programme Piqu'en ville est une action dédiée à la protection du hérisson, une espèce emblématique mais aujourd'hui menacée.

Il vise à accompagner les communes et leurs habitants dans la création d'aménagements favorables à sa survie : passages à petite faune, refuges, plantations adaptées et réduction des obstacles en milieu urbain. En restaurant des corridors écologiques, il permet aux hérissons de circuler, se nourrir et se reproduire plus facilement.



Ce programme a également une dimension pédagogique, en sensibilisant les habitants aux gestes simples pour protéger l'espèce (laisser des passages d'au moins 15 cm dans les clôtures, éviter les produits chimiques, préserver les haies).

Sur le territoire de la CCVOO, la commune de Feuguierolles-Bully a déjà bénéficié de ce dispositif, et cette année, c'est Vieux qui en profite, poursuivant l'engagement local en faveur de la biodiversité.

Et si votre commune était la prochaine ?

gm.asso.fr





Taxe de séjour

Une taxe de séjour a été instaurée sur le territoire depuis le 1^{er} janvier 2024. Perçue au réel des nuitées, elle est acquittée par les voyageurs qui séjournent dans un hébergement marchand du territoire. Son produit est entièrement affecté à l'amélioration de l'offre d'accueil et des infrastructures touristiques.

Le Conseil Départemental du Calvados a instauré une taxe additionnelle à la taxe de séjour, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

Vous êtes hébergeur ?
Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site :

vallees-orne-odon.fr/tourisme-et-loisirs/taxe-de-sejour

Le Pont du Coudray s'anime !

Des animations estivales gratuites & pour tous

Chaque année, d'avril à octobre au Pont du Coudray, la Communauté de Communes via Orne Odon Tourisme et Cap Orne organise de nouvelles animations.

Au programme :

Des balades à vélo, à pied ou en trottinettes électriques, des spectacles, de la découverte et des ateliers.

Mais aussi des soirées apéro-concerts tous les vendredis soirs en juillet et en août sur la terrasse de Cap Orne, dans un cadre privilégié, face à la voie verte et au bord de l'Orne.

Rendez-vous l'année prochaine pour découvrir le nouveau programme d'animations proposées au Pont du Coudray, par Orne Odon Tourisme !



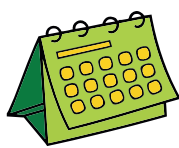
À noter dans vos agendas

La Gravel Orne Odon



En collaboration avec la FFC, nous organisons la 2^{ème} édition de La Gravel Orne Odon, évènement cyclo (gravel ou VTT) mettant en valeur nos boucles labélisées allant du parcours familial au grand sportif.

(Re)découvrez 5 parcours balisés allant de 20 km à 87 km.



Dimanche 6 septembre 2026

Au départ du site touristique du Pont du Coudray

Plus d'infos et inscription :

www.normandiecyclisme.fr

Festi' Vallées

Retour sur l'édition 2026

Festi'Vallées est un festival de musiques éclectiques gratuit et ouvert à tous. Il a été conçu pour mettre en valeur le patrimoine local à travers la musique et a célébré sa 5^{ème} édition cette année !

Le 4 juillet dernier, ce sont 3 groupes qui ont joué au château de Maltot (MFR) : *Couleur Terre*, *The Stealers* et *Les Fils de Juno*.

Les spectateurs ont pu profiter d'animations en continu l'après-midi et en soirée, proposées par : *Tout est jonglerie*, *la Fanfar'Orne*, *le Bistroté* et *Aurore Gervaise Maquilleuse*.



Randonnées & gravel

Les randonnées accompagnées

Les patrimoines culturel, mémoriel et naturel ont été mis en valeur lors de nos 13 randonnées accompagnées et balades pré-digestives de mars à octobre.

La nouveauté cette année, en plus des randonnées commentées :

une randonnée avec pause pique-nique le midi !

Les boucles pédestres et gravel

Retrouvez nos 9 boucles de randonnées pédestres en version numérique et en version papier au Bureau d'Information Touristique, ainsi que nos 5 circuits gravel en version numérique sur notre site internet :

vallees-orne-odon.fr/tourisme

En bref



Départ

Parking du
Pont du Coudray



Distance

7,7km
2h15



Randonnées en Vallées de l'Orne & de l'Odon

Au fil de l'Orne

- 1** Prendre la voie verte de la Suisse Normande en direction de la forêt de Grimbosq et continuer durant 2 km.
- 2** Au passage à niveau, prendre à gauche puis emprunter à droite le chemin du Val de Viard. Rejoindre la voie verte puis continuer à droite jusqu'au viaduc.
- 3** Avant le viaduc, prendre à droite la montée pour rejoindre la voie verte en haut à droite. Au Val de Maizet, prendre la route à gauche sur 100 m environ et prendre à droite le chemin.
- 4** Au premier croisement, prendre le chemin à gauche, puis après 200 m prendre le chemin à droite jusqu'au hameau de la Vayande.
- 5** Prendre le chemin de la Vayande vers Amayé-sur-Orne en passant devant le château de Vaux sur la gauche.
- 6** Au niveau du restaurant, tourner à droite, passer le Pont du Coudray et rejoindre le départ.

Retrouvez plus de circuits sur :
vallees-orne-odon.fr



Grandir et s'épanouir dans les Vallées

Un accompagnement à chaque étape de la vie

De la petite enfance à l'adolescence, la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon (CCVOO) s'engage pleinement aux côtés des familles. À travers un réseau de structures de proximité et des équipes qualifiées, elle propose un accompagnement adapté à chaque âge, pour permettre à chacun de grandir, apprendre et s'épanouir.

Les premières années : éveil et sérénité



Petite enfance (0-3 ans)

Sur le territoire, tout est pensé pour accompagner les premiers pas des tout-petits... et rassurer leurs parents.

Les trois Relais Petite Enfance (RPE) – Les Lutins d'Évrecy, Les Frimousses de Maltot et Les Pit'chouns de Saint-Martin-de-May – constituent un guichet unique, gratuit et accessible à tous. Ils informent, orientent et accompagnent les familles dans le choix d'un mode d'accueil, tout en proposant des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants.

Pour un accueil collectif, deux crèches situées à Évrecy et Maltot offrent chacune 20 places, dans un environnement sécurisé et adapté aux besoins des enfants dès 2 mois.

Grandir ensemble : apprendre & découvrir



Enfance (3-12 ans)

Avec cinq accueils de loisirs répartis sur le territoire (Laize-Clinchamps, Saint-Martin-de-May, Évrecy, Fontaine-Étoupefour et Maltot), les enfants bénéficient d'espaces éducatifs et conviviaux.

Bien plus que des lieux d'accueil, ces structures sont de véritables lieux de vie où les enfants développent leur autonomie, leur curiosité et le sens du collectif, à travers des activités sportives, culturelles et créatives.

Une tarification harmonisée garantit un accès équitable pour toutes les familles.

S'affirmer et construire son avenir



Jeunesse (11-17 ans)

Pour les adolescents, trois locaux jeunes à Saint-Martin-de-May, Évrecy et Maltot offrent des espaces d'échanges, de rencontres et de projets.

Accompagnés par des animateurs, les jeunes sont encouragés à devenir acteurs de leurs envies : organisation d'activités, projets collectifs, initiatives locales... tout est fait pour favoriser leur autonomie et leur engagement.

Un coup de pouce pour l'avenir : la collectivité accompagne les jeunes dans leur parcours BAFA en finançant la première étape de la formation.

Découvrir le monde professionnel : chaque année, plus de 400 collégiens participent à l'opération « Métiers vus du cœur » pour mieux construire leur orientation (voir page 16).



Préparer demain

Pour répondre aux besoins des familles et accompagner la croissance du territoire, un pôle mutualisé regroupant crèche, RPE, accueil de loisirs et école de musique se construit à Saint-Martin-de-May.

vallees-orne-odon.fr/enfance-et-jeunesse

Culture et créativité : Orne Odon Musique & Danse

Apprendre à tous les âges

L'école communautaire Orne Odon Musique & Danse propose des enseignements artistiques pour tous les âges, sur plusieurs communes du territoire. De l'éveil musical à la pratique confirmée, chacun peut explorer et développer sa sensibilité artistique.

MOD

À venir : le futur pôle culturel MOOD, à Évrecy, accueillera prochainement l'école de musique dans un espace moderne comprenant des salles de cours individuelles et collectives. Un espace pour l'École est également prévu au sein du Pôle Enfance Jeunesse de Saint-Martin-de-Fontenay

Rentrée et inscriptions 2026-2027

Les inscriptions sont ouvertes ! La reprise des cours est prévue le lundi 14 septembre, marquant le début de cette nouvelle année d'activités.

Retrouvez Orne Odon Musique & Danse à l'école !

L'année 2026-2027 marquera également le développement des Interventions artistiques en Milieu Scolaire, en musique comme en danse au sein des écoles maternelles et élémentaires du territoire. Les projets sont construits en lien étroit avec les équipes enseignantes, afin de proposer des interventions adaptées à l'âge des élèves et intégrées aux projets pédagogiques des classes.

Focus sur les nouveaux ateliers

L'école Orne Odon Musique & Danse enrichit son offre artistique avec la création de plusieurs ateliers ouverts aux adolescents et adultes, y compris aux personnes extérieures à l'école de musique.

Atelier Jazz : un atelier pour découvrir et approfondir l'improvisation, l'écoute et le plaisir du jeu en groupe autour des grands standards du jazz et des musiques improvisées.

Atelier de Musique Traditionnelle : un atelier autour des répertoires traditionnels, des musiques populaires et du jeu collectif, favorisant la transmission orale et le partage musical.

Atelier des Musiques Actuelles : ouvert aux chanteurs et instrumentistes souhaitant jouer en groupe autour des répertoires rock, pop, chanson ou musiques actuelles amplifiées.

Atelier Musique Assistée par Ordinateur (MAO) : un atelier pour découvrir les outils numériques de création musicale : enregistrement, composition, arrangements sons électroniques et initiation aux logiciels de production musicale.

Fanfare : un ensemble festif et dynamique ouvert aux musiciens amateurs désireux de participer à des projets collectifs et à des animations musicales sur le territoire.

Batterie *Chorale* *Danse* *Blues*

Fanfare *Saxophone*

Saxhorn

Guitare

Violon

Flûte *Musique* *Piano* *Rock* *Jazz*

ims

Focus sur la danse contemporaine

Cette année, les cours de danse contemporaine ont rencontré un véritable succès avec près d'une 50^{aine} d'inscriptions.

Les cours sont proposés le mardi et le mercredi matin dans la grande salle de danse du gymnase communautaire de Sainte-Honorine-du-Fay, dans un cadre adapté à la pratique et à la découverte du mouvement.

Proposés dès l'âge de 4 ans et répartis par tranche d'âge jusqu'à 12 ans, ils permettent de découvrir progressivement le langage corporel, l'expression artistique et le plaisir de danser ensemble.

Un cours spécifique destiné aux adolescents et adultes est proposé le mardi soir de 19h à 20h15.

Pôle Culturel Le MOOD

Où en est le chantier du MOOD ?

Le MOOD, futur pôle culturel intercommunal basé à Évrecy, est sorti de terre le 25 août 2025. Depuis lors, les équipes des entreprises sont à pied d'œuvre pour bâtir cet équipement culturel tant attendu.

À terme, le MOOD accueillera une salle de spectacle de 300 places assises, ainsi que les locaux de l'école d'enseignement artistique.

Concrètement, vous pourrez bientôt profiter de spectacles confortablement installés dans une salle dédiée, ou encore apprendre à jouer d'un instrument dans des conditions d'insonorisation optimales. Une ouverture qui suscite déjà l'impatience... mais pour quand ?

À ce jour, le chantier se déroule conformément au calendrier prévu. La livraison est envisagée pour la fin de l'année 2026 (décembre). Si tout se poursuit dans ces conditions, les premiers spectacles pourraient être accueillis au MOOD dès janvier 2027.

Une saison en transition

Une saison culturelle et scolaire

La prochaine saison, qui débutera en septembre 2026, s'organisera en deux temps :

Durant le premier semestre, les spectacles continueront d'être accueillis dans les salles polyvalentes du territoire, comme c'est le cas depuis plusieurs années. Puis, à partir de janvier 2027, nous espérons pouvoir vous donner rendez-vous au MOOD.

Cette période constituera une phase de transition, permettant à chacun — équipe du service culturel de la CCVOO comme habitants-spectateurs — de prendre progressivement possession du lieu. L'objectif est de démarrer en douceur, avant de lancer officiellement la première saison complète du MOOD en septembre 2027, avec un week-end d'inauguration festif. D'ici là, encore un peu de patience !

Les coulisses de la saison

Cultiver l'amour de la culture

Derrière les spectacles programmés tout au long de l'année, le service culturel travaille également en coulisses pour développer des projets artistiques au plus près des habitants, en lien avec de nombreux partenaires locaux.

À titre d'exemple, en février dernier, le collège d'Évrecy ainsi que l'association Trimaran ont accueilli des artistes en résidence pendant trois semaines. Cette présence a permis de proposer aux jeunes des ateliers d'écriture et de théâtre, tout en offrant aux artistes un temps de création pour leur prochain spectacle.

D'autres projets sont actuellement menés avec les structures de la petite enfance ou les bibliothèques du territoire, toujours avec la même ambition : favoriser la rencontre entre les habitants et la création artistique.

i

Appel aux bénévoles

MOOD

Le cœur du MOOD

Pour faire vivre pleinement le MOOD et lui permettre de devenir un véritable lieu de rencontre, de création et de partage pour tous, la CCVOO a renforcé son équipe permanente depuis le début de l'année 2026. Celle-ci s'est enrichie de nouveaux profils avec l'arrivée d'une médiatrice culturelle, d'un régisseur général, ainsi que d'une assistante administrative.

Pour accompagner la dynamique événementielle et accueillir les spectateurs dans les meilleures conditions, le MOOD pourra compter sur l'appui précieux de bénévoles lors des temps forts et des ouvertures au public.

Être bénévole

Rejoindre l'équipe de bénévoles c'est :

- participer concrètement à l'émergence d'un lieu culturel au cœur du territoire
- vivre les coulisses des spectacles, partager des moments conviviaux
- contribuer à une aventure humaine enrichissante
- accueillir du public dans le hall ou dans la salle
- aider à l'organisation
- être présent en soutien technique...

Chacun peut trouver sa place selon ses envies et ses disponibilités.

Nous avons besoin de VOUS

Que vous soyez déjà engagé dans la vie associative, ou simplement curieux de vous impliquer et de rencontrer d'autres habitants, votre participation sera la bienvenue !

Vous souhaitez prendre part à cette belle aventure collective dès ses débuts ?

N'hésitez pas à nous contacter et à faire entendre votre motivation : nous serons ravis de vous accueillir.

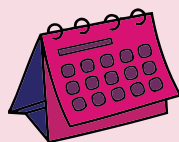
culture@vallees-orne-odon.fr



MOOD : le sigle Musique Orne Odon Danse
Mood signifie l'humeur, l'ambiance en anglais. Tout ce qu'on attend d'un lieu culturel pourvu qu'elle y soit bonne !

Le réseau biblioO : Vos biblioO font le mur

Retour sur l'évènement :



4^{ème} édition - Le 11 avril 2026

Cette année, la commune de Feugueroles-Bully a accueilli cette journée festive, et le succès a été au rendez-vous.

Malgré une météo mitigée, le public s'est déplacé pour profiter des nombreuses animations proposées tout au long de la journée. Un programme riche et varié, imaginé par une équipe investie, enthousiaste et toujours soucieuse de faire vivre la lecture et les bibliothèques de manière conviviale et accessible à tous.

Un grand merci à toutes les personnes présentes et aux participants fidèles qui contribuent, année après année, à faire de cet évènement un moment de partage et de découverte autour du livre.



Rencontres habitat

Service neutre et gratuit à la population !



Vous souhaitez démarrer des travaux pour améliorer les performances énergétiques dans votre logement ?

Vous réfléchissez à l'installation d'une pompe à chaleur ou de panneaux solaires ?

Vous devez signer un devis rapidement ?

Vous ne savez pas par où commencer ou si vous pouvez bénéficier de subventions ?

Les Maisons France Services (FS) de May-sur-Orne et d'Évrecy vous accueillent pour répondre à toutes vos questions.

Prenez rendez-vous auprès de nos partenaires au :
09 82 81 63 80 du lundi au vendredi.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet :

www.vallees-orne-odon.fr



Aide à la rénovation performante

La Communauté de Communes met en place une aide financière destinée à accompagner les ménages dans des travaux de rénovation de leur logement. Cette aide locale vient en complément du dispositif régional « IDEE Action – Chèque Éco-Energie Normandie ».

L'objectif est de soutenir les propriétaires dans l'amélioration de la performance énergétique de leur logement, de réduire les consommations d'énergie et de contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire.

Les intérêts d'une rénovation BBC (Bâtiment Basse Consommation) par étapes

- **Anticiper les performances finales** : chaque étape s'intègre dans un scénario global visant le niveau BBC
- **Éviter les points de blocage** : une rénovation non planifiée peut créer des situations irréversibles ou très coûteuses
- **Réduire les surcoûts futurs** : une rénovation pensée pour évoluer
- **Maintenir la valeur patrimoniale** : conforme aux futures réglementations (RE2020, décarbonation)

C'est une stratégie qui intègre une vision à long terme, alors qu'une rénovation standard « figée » bloque le potentiel d'amélioration et entraîne des coûts prohibitifs, si l'on veut atteindre des performances élevées plus tard.



Des aides financières pour vous soutenir

La région Normandie et la CCVOO peuvent vous aider à financer une rénovation ambitieuse en une ou plusieurs étapes.

CHÈQUES	RÉGION	CCVOO
Audit énergétique	600 €	+ 200 €
Première étape BBC	6 500 €	+ 500 €
Rénovation globale BBC	10 000 €	+ 1 000 €
Bonification	2 000 €	+ 200 €



Création de l'association «Orne Odon Énergies»

Le 10 février 2026, l'association loi 1901 « Orne Odon Énergies » a été créée.

Elle a pour objet de permettre le développement de l'autoconsommation collective d'électricité sur le territoire de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, en tant que Personne Morale Organisatrice (PMO) reconnue comme telle par le gestionnaire de réseau Enedis.

Qu'est-ce que l'Autoconsommation Collective ?

L'autoconsommation collective (ACC) est un modèle énergétique qui permet de partager localement de l'énergie renouvelable entre producteurs et consommateurs voisins.

Les producteurs et les consommateurs restent connectés au réseau électrique de la même manière, mais cette approche offre une nouvelle façon de consommer et de produire de l'électricité, plus locale et potentiellement plus solidaire.



Les avantages

- Contrôler une partie de la facture d'électricité
- Se protéger contre les variations imprévisibles des prix du marché
- Favoriser le lien social et la coopération entre les acteurs en faveur de la résilience territoriale



L'unité de méthanisation

Signature du pacte d'associés

Jeudi 26 février 2026, la Communauté de Communes a officialisé son entrée au capital de la société Énergie Vallées Orne Odon (EVOO). La collectivité a été sollicitée en 2021 pour permettre la réalisation d'une unité de méthanisation sur son territoire, en partenariat avec la société EVOO, qui associe la société SEP Valorisation et des partenaires agricoles.

La collectivité, impliquée dans la démarche 100% Énergies Renouvelable, a défini un objectif de production d'énergie par Méthanisation de 15GWh/an. Ce projet de production de 18.34 GWh/an s'inscrit donc pleinement dans la stratégie énergétique de la CCVOO.

Elle a souhaité se faire accompagner du réseau Énergie Partagée, afin d'intégrer le suivi du projet dans la durée et le respect des chartes de bonnes pratiques et des exigences environnementales. La labellisation du projet survenue en février représente un gage de qualité du process, qui permettra de justifier la participation de la collectivité au travers de l'engagement de cette structure non spéculative, professionnelle, structurante et facilitatrice.

Cette entrée au capital – une première en Normandie pour une unité de Méthanisation – témoigne de la confiance portée au projet EVOO et ouvre la voie à de nouvelles synergies entre acteurs publics et privés, incluant les partenaires agricoles, au service d'un développement territorial responsable et innovant.



Retrouvez l'actualité de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon sur l'application



Alertes

Visualisez et consultez les dernières alertes (canicules, fermetures,...)



Évènements

Gardez à portée de main les idées sorties du territoire



Travaux

Soyez informés des travaux en cours sur la CCVOO



Démarches

Trouvez rapidement les plateformes pour vos démarches



Gratuit • Anonyme • Sans pub

Mais également sur Facebook & Instagram



La Communautés de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon agit pour vous au quotidien

Dynamiser la vie culturelle

- Élaboration de la programmation culturelle
- Gestion du réseau BiblioO
- Gestion des équipements culturels (MOOD, OOMD)
- Soutien et développement de l'enseignement musical

Promouvoir le tourisme

- Gestion des équipements touristiques (BIT)
- Actions de développement touristique du territoire
- Valorisation des sentiers de randonnées

Développer les mobilités alternatives

- Création et entretien des voies cyclables
- Promotion de l'usage du vélo (location, réparation, aide à l'acquisition)
- Sensibilisation et formation dès le plus jeune âge

Encourager le développement économique

- Aménagement et gestion des zones d'activités
- Soutien aux commerces et aux entreprises
- Mise en place d'aides au développement économique

Répondre aux besoins des familles

- Gestion des équipements dédiés (RPE, centre de loisirs, local jeunes)
- Accueil, information et accompagnement (France Services)
- Animation de dispositifs éducatifs (Métiers vus du cœur, SRAV)

Construire l'aménagement du territoire et renforcer la politique en faveur de l'habitat

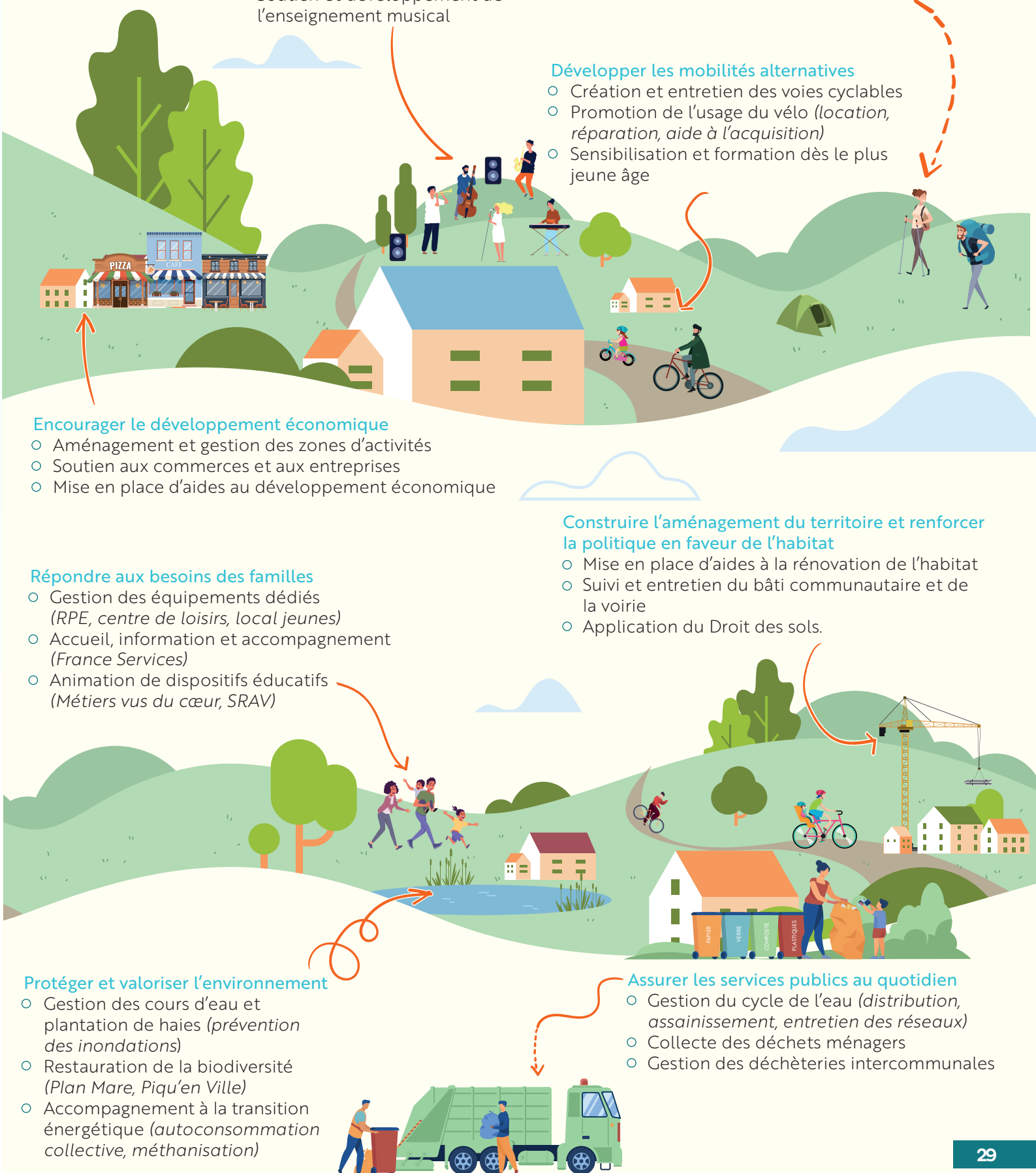
- Mise en place d'aides à la rénovation de l'habitat
- Suivi et entretien du bâti communautaire et de la voirie
- Application du Droit des sols.

Protéger et valoriser l'environnement

- Gestion des cours d'eau et plantation de haies (prévention des inondations)
- Restauration de la biodiversité (Plan Mare, Piqu'en Ville)
- Accompagnement à la transition énergétique (autoconsommation collective, méthanisation)

Assurer les services publics au quotidien

- Gestion du cycle de l'eau (distribution, assainissement, entretien des réseaux)
- Collecte des déchets ménagers
- Gestion des déchèteries intercommunales



Services administratifs

SIÈGE ADMINISTRATIF

4 rue du Colonel Beltrame
14210 Évrecy
02 31 73 11 98
contact@vallees-orne-odon.fr

Services à la population

POINT INFO 14/France Services

Évrecy
02 31 71 96 93
pil4evrecy@vallees-orne-odon.fr

May-sur-Orne (Saint-Martin-de-May)
02 31 80 31 15
pimaysurorne@vallees-orne-odon.fr

Culture & sport

RÉSEAU BIBLIOO

Baron-sur-Odon
24 route de Fontaine
02 31 73 58 73
mediatheque@baronsurodon.fr

Évrecy
6 rue des fossés
02 31 80 57 49
mediatheque@ville-evrecy.fr

Feuguerolles-Bully
Place de l'église
02 31 26 01 68
mediatheque@feuguerolles-bully.fr

Fontaine-Étoupefour
Allée du Stade Jules Quesnel
02 31 26 30 32
mediatheque@fontaine-etoupefour.fr

Fontenay-le-Marmion
11 ter rue de la République
02 31 85 19 41
mediatheque@fontenaylemarmion.fr

May-sur-Orne (Saint-Martin-de-May)
Rue Saint André
09 62 04 62 62
bibliotheque.maysurorne@gmail.com

Laize-Clinchamps

- Laize-la-Ville
8 rue du régiment Mont Royal
02 31 39 00 99
bibliolaize@wanadoo.fr

- Clinchamps-sur-Orne
24 rue Léonard Gille
Clinchamps-sur-Orne
14320 Laize-Clinchamps
02 31 39 61 92

Saint-Martin-de-Fontenay
17 rue de Biganos
02 31 27 13 96
mediatheque@
saintmartindefontenay.fr

Vieux
6 bis rue Saint-Laurent
02 61 92 25 34
bibliotheque@mairievieux.fr

ÉCOLE ORNE ODON MUSIQUE & DANSE

musique.danse@valles-orne-odon.fr
02 31 85 52 46

Bougy
Salle des fêtes
Rue de la Vallée

Évrecy
Maisons des associations
Rue de la Cabottière

Amayé-sur-Orne
Maison des tilleuls
Rue Saint Lambert

Sainte-Honorine-du-Fay
Gymnase communautaire
Rue des écoles

Saint-Martin-de-May
Rez-de-chaussée église
Rue de Facture

Enfance & jeunesse

RPE ET MULTI-ACCUEILS

RPE – Les Lutins Orne Odon
2 rue des blés d'Or
14210 Évrecy
02 31 77 65 56 ou 06 60 05 38 61
rpe.lutinsdorneodon@vyv3.fr
- multi-accueil : 02 31 06 60 20
creche.les-lutins@vyv3.fr

RPE – Les Frimousses Orne Odon
Place Charles Vauvrecy
14930 Maltot
02 31 57 52 54 ou 06 87 48 21 29
rpe.frimoussesdorneodon@vyv3.fr
- multi-accueil : 02 31 57 52 52
creche.les-frimousses@vyv3.fr

RPE – Les Pit'chouns
17 Rue de Biganos
14320 Saint-Martin-de-Fontenay
09 77 76 97 68 ou 06 66 90 63 38
rpe.pitchouns@vyv3.fr

Services CCVOO

ASSAINISSEMENT

02 31 73 11 98
assainissement@vallees-orne-odon.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

Les 4 saisons
Laize-Clinchamps
1 rue de la Cavée
14320 – Clinchamps-sur-Orne
02 31 94 56 95
aroeven.caen@aroeven.fr

Saint-Martin-de-Fontenay
(Saint-Martin-de-May)
Rue de Biganos
06 73 34 99 17
stmartin.alsh@uncmt.fr

Évrecy
1 Place du Général de Gaulle
07 83 03 34 88 ou 02 31 80 11 33
asso.evrecy@famillesrurales.org

Maltot
5 Place Charles Vauvrecy
02 31 26 23 69
contact@assotrimaran.fr

Fontaine-Étoupefour
1 Rue de la Crête Saint Jean
02 31 26 23 69 – 07 50 12 86 87
david.jacquart@ufcv.fr

LOCAL JEUNE

May-sur-Orne (Saint-Martin-de-May)
1 rue Saint-André
à la maison des associations
07 84 35 79 43
may.localjeunes@uncmt.fr

Évrecy
1 Place du Général de Gaulle
07 83 03 34 88 ou 02 31 80 11 33
asso.evrecy@famillesrurales.org

Maltot
5 Place Charles Vauvrecy
02 31 26 23 69
contact@assotrimaran.fr

Tourisme

Bureau d'Information Touristique
du Pont du Coudray
18 route de la Vallée de l'Orne
14320 Laize-Clinchamps
02 31 50 09 72
tourisme@vallees-orne-odon.fr

DÉCHETS MÉNAGERS

02 61 67 04 07
om@vallees-orne-odon.fr

ÉCOLE INTERCOMMUNALE



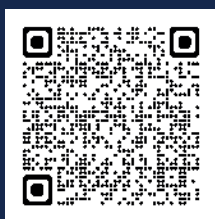
INSCRIPTIONS

Année scolaire
2026-2027

MUSIQUE

DANSE

Scannez
pour faire votre
inscription en ligne



1^{ER} JUIN - 5 SEPT. 2026

Pré-inscriptions pour les
nouvelles demandes

14 SEPTEMBRE

Reprise des cours

5 LIEUX D'ENSEIGNEMENTS :
Amayé-sur-orne • Bougy • Évrecy
St-Martin-de-May • Ste-Honorine-du-Fay

Contact

Tel : 02 31 85 52 46

Site internet : vallees-orne-odon.fr

EMBALLAGE OU PAS ?



OUI!



JE LE TRIE
tout simplement !

**LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !**

